



OIC/ACM-2018/J&K/REP

ANNEXE - VII

**RAPPORT
DE LA REUNION DU GROUPE DE CONTACT DE L'OCI
SUR LE
JAMMU-ET-CACHEMIRE
EN MARGE DE LA REUNION ANNUELLE DE COORDINATION**

NEW YORK, LE 26 SEPTEMBRE 2018

**Rapport de la réunion
du Groupe de contact de l'OCI sur le Jammu-et-Cachemire,
en marge de la Réunion annuelle de coordination
New York, le 26 septembre 2018**

Les ministres des Affaires étrangères du Groupe de contact de l'OCI sur le Jammu-et-Cachemire se sont réunis en marge de la Réunion annuelle de coordination, tenue à New York, le mercredi 26 septembre 2018, sous la présidence de Son Excellence le Dr. Yousef A. Al-Othaimen, Secrétaire général de l'OCI. Le Groupe de contact comprend le Pakistan, l'Azerbaïdjan, le Niger, l'Arabie saoudite et la Turquie.

La Réunion a exprimé sa vive préoccupation face à la grave situation des droits de l'homme dans le Jammu-et-Cachemire sous occupation indienne, qui est non seulement un véritable simulacre justice mais aussi une violation de toutes les normes du droit et de la moralité. Les atrocités indiennes ont provoqué la mort de plus de 100.000 civils, y compris des femmes et des enfants.

La Réunion a réaffirmé la solidarité totale de l'Oummah avec le sort du peuple cachemiri, relaté de manière explicite par le rapport du 14 juin 2018 du Haut-Commissariat aux droits de l'homme. Le rapport retrace dans les détails les violations systématiques des droits de l'homme commises par l'occupation indienne, y compris « l'impunité des violations des droits humains, et le manque d'accès à la justice », outre la promulgation de lois spéciales, à l'instar de la Loi sur les Pouvoirs Spéciaux des Forces armées (AFSPA) et de la Loi sur la sûreté nationale, qui visent à « entraver le cours normal de l'application de la loi, à empêcher la reddition de comptes et à compromettre le droit à recours pour les victimes de violations des droits de l'homme. »

La Réunion a noté que les conclusions du rapport n'étaient ni nouvelles ni auparavant inconnues. Les violations des droits fondamentaux des Cachemiris par l'occupation indienne sont bien documentées par les médias internationaux et les organisations de défense des droits de l'homme. En utilisant sans discrimination des munitions de type chevrotine, les forces d'occupation indiennes ont non seulement tué et mutilé des manifestants pacifiques du Cachemire, mais ont également aveuglé une multitude d'autres personnes, dans ce qui a été qualifié de « première aveuglement de masse » dans l'histoire humaine.

La Réunion a salué la recommandation du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme de mettre sur pied une commission d'enquête, chargée de mener une investigation internationale indépendante sur les allégations de violations des droits de l'homme dans le Jammu-et-Cachemire sous occupation indienne. Aussi, a-t-elle souligné qu'il s'agissait là d'un impératif de justice et de reddition de comptes, de même qu'un premier pas indispensable pour s'attaquer à la culture de l'impunité qui prévaut dans le territoire occupé.

La Réunion s'est félicitée de la première déclaration du nouveau Haut-Commissaire aux droits de l'homme, intervenue lors de la 39^{ème} session du Conseil des droits de l'homme, affirmant que « le peuple du Cachemire a les mêmes droits d'accès à la justice et à la dignité que le monde entier. » Ces droits doivent être respectés.

La Réunion a souligné que la gravité de la situation qui prévaut dans le Jammu-et-Cachemire sous occupation indienne nécessite un mécanisme de suivi efficace, avant d'inviter le Haut-Commissariat à publier régulièrement des rapports de suivi.

La Réunion a réaffirmé sa conviction inébranlable que la brutalité et l'oppression n'ont jamais permis de réprimer la lutte des peuples pour la liberté et la dignité, ni ne pourront dissuader les Cachemiris résolus à accéder à leur droit à l'autodétermination. Un règlement juste du conflit du Cachemire, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de Sécurité, est également une condition préalable à une paix durable en Asie du Sud.

La Réunion a salué le rôle efficace joué par la Commission permanente indépendante des droits de l'homme de l'OCI (CPIDH) dans l'inscription de la cause légitime des Cachemiris à la tête des questions prioritaires de son ordre du jour.

La Réunion a également exprimé ses remerciements au Secrétaire général pour son leadership actif dans la mobilisation de la solidarité et du soutien de l'Oummah avec le peuple cachemiri. Elle a, par ailleurs, convenu de la nécessité d'élaborer une feuille de route pour mieux harmoniser ces efforts.

Des déclarations ont également été faites par les représentants du peuple cachemiri, qui a remis la déclaration ci-joint sur le conflit du Jammu et Kashmir.

Ce rapport est soumis à la Réunion annuelle de coordination pour examen.
